



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### équilibre financier

Question écrite n° 7222

#### Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique sur le dernier rapport de la Cour des comptes relatif à l'application des lois de financement de la sécurité sociale. En effet, concernant la gestion des risques et, plus particulièrement l'assiette des prélèvements sociaux finançant le régime général, la cour recommande d'aligner les taux et les assiettes des cotisations patronales famille et maladie du secteur public sur ceux du secteur marchand. Aussi, à la veille de l'ouverture des débats sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2008, il lui serait agréable de connaître la position du Gouvernement quant à cette recommandation, d'une part, et dans quelle mesure il compte la mettre en place, d'autre part.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Bérengère Poletti](#)

**Circonscription :** Ardennes (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7222

**Rubrique :** Sécurité sociale

**Ministère interrogé :** Budget, comptes publics et fonction publique

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 octobre 2007, page 6227

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)